

# Les projets avancent au village : un point d'étape a été réalisé

**Landrethun-les-Ardres** Plusieurs projets communaux sont en cours de réalisation à Landrethun-les-Ardres. Un vaste point d'étape a été effectué lors du dernier conseil municipal.

**Simon Deleglise**

**L**a voie verte en construction dans le bois, pour joindre l'école au pôle sportif, doit être achevée le 12 juillet par l'AFAPEI. Le nouveau panneau « Bienvenue à Landrethun », déjà réceptionné, doit être installé au Sacré-Cœur.

Le puits de West-Yeuse est terminé sur le plan technique ; il reste les abords à aménager, pour lesquels un devis de 1 775 euros a été validé par l'APRT. Le projet de béguinage, lui, progresse également, avec un permis de construire déposé le 26 mai. La procédure administrative, comprenant un délai de quatre mois et deux mois supplémentaires en cas de recours, pourrait permettre l'achat de la parcelle en décembre.

Deux caméras de vidéoprotection ont été installées le 17 juin au niveau du rond-point de la mairie. Le paiement a été effectué dans la foulée, en juin. Par ailleurs, la commune est impliquée dans l'organisation de la randonnée intercommunale portée par la CCPO. Le parcours est déjà défini, des reconnaissances ont été effectuées sur le terrain, et une première réunion avec les bénévoles s'est tenue le 17 juin. Des habitants sont encore invités à se manifester pour participer à l'organisation.

Le projet « Une fleur », en lien avec le label Villes et Villages Fleuris, est également en cours. Le jury passera le 17 juillet et le cahier des charges est en préparation.

D'autres chantiers sont prêts à démarrer mais attendent la fin des travaux d'assainissement. Il s'agit de la réfection de la cour de l'école, de la pose d'une extension végétalisée pour le préau dans le cadre de la revi-



Panneau de bienvenue installé au Sacré-Cœur, fabriqué par le lycée des 2 Caps.

talisation du centre-bourg, et de la réfection des menuiseries de la salle du Bois Clet, prévue à partir de mi-juillet. Le projet de rénovation de l'église est toujours en phase préparatoire. Une consultation restreinte auprès de trois architectes retenus est prévue pour engager la suite du dossier.

## Un fonds de concours pour l'assainissement des bâtiments publics

Pour soutenir le projet de mise aux normes de l'assainissement des bâtiments publics (école, cantine et mairie), la commune a signé une convention de fonds de concours avec la Communauté de Communes Pays d'Opale (CCPO). Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du pacte financier local voté par la CCPO en avril. Le montant alloué s'élève à 15 000 euros, pour un total de dépenses éligibles de 65 000 euros. Le conseil municipal a validé cette convention à l'unanimité. Ce qui permet, d'avoir au total 75 % de

subventions sur les dépenses de ce projet, grâce à l'État, le Département, et donc la CCPO. Les travaux doivent commencer le 7 juillet.

## Un prêt relais pour maintenir la trésorerie

En complément de cette aide, la commune a décidé de recourir à un prêt relais d'un montant de 70 000 euros. Ce prêt vise à permettre le paiement des factures liées aux travaux en cours, en attendant le versement effectif des subventions. Trois établissements bancaires ont été sollicités. Le Crédit Agricole a présenté l'offre la plus avantageuse. L'emprunt avait été anticipé dans le budget primitif 2025, avec une provision de 2 000 euros pour les intérêts. D'après les prévisions présentées en séance, la commune ne devrait avoir à rembourser que deux échéances trimestrielles, soit un coût d'intérêts inférieur à 1 000 euros. La souscription du prêt a été votée à l'unanimité. ●